

8^e édition du guide pour une hi-tech responsable

L'objectif de ce guide est d'offrir un outil aux gens pour éclairer leurs choix de consommation mais aussi de faire émerger une demande forte de produits électroniques économes en énergie, exempts de substances dangereuses, qui pourront ensuite être recyclés sans polluer l'environnement et mettre en danger la santé des travailleurs du recyclage, en Europe mais aussi dans les pays en voie de développement.

Méthodologie

Le guide pour une high-tech responsable attribue une note sur 10 aux dix-huit plus gros fabricants mondiaux de téléphones mobiles, d'ordinateurs, de téléviseurs et de consoles de jeux, d'après les informations qu'ils mettent à la disposition du grand public sur leurs sites Internet et selon **3 types de critères : gestion des substances chimiques toxiques, gestion des déchets électroniques, prise en compte de l'enjeu climatique.**

Pour cette 8^e édition, les critères du Guide sont devenus plus exigeants – de nouveaux critères viennent compléter les enjeux de gestion des substances toxiques et des déchets électroniques par rapport aux versions précédentes de notre guide ; de plus, le guide fait maintenant place à un nouveau jeu de critères reflétant l'urgence climatique et les exigences d'efficacité énergétique. **Les nouveautés apparaissent en rouge.** Pour plus de détails, se reporter à la version anglaise intégrale sur www.greenpeace.org/electronics

Gestion des substances chimiques toxiques

Critères	Score optimal
T1. Principe de précaution	Une définition claire en faveur de l'action préventive malgré l'incertitude scientifique, mise en avant sur le site web principal de l'entreprise
T2. Gestion du risque chimique	Etablissement de listes de substances soumises à restriction/interdiction et leur communication aux fournisseurs et sous-traitants + établissement d'une liste de substances candidates à une future

	restriction + critères pour identifier de telles substances
T3. Elimination du PVC et des RFB + échéances	Engagement à abandonner TOUS les usages du PVC et des RFB assorti d'échéances raisonnables
T4. Elimination de substances additionnelles + échéances	Engagement à abandonner au moins deux (familles de) substances à nommer + échéances raisonnables à appliquer à tous les nouveaux modèles de produits
T5. Commercialisation de modèles exempts de PVC et/ou de RFB	Points doublés si produits exempts des deux
Barème par critère	3 points

Gestion des déchets électroniques

Critères	Score optimal
D1. Soutien à la Responsabilité Individuelle du Producteur	Demander et soutenir publiquement et très explicitement la RIP et ses implications pour tous les acteurs (économiques et institutionnels) de telle sorte que les systèmes de gestion des produits en fin de vie établissent une différenciation par marque et une internalisation des coûts induits par des standards exigeants de recyclage qui incitent à l'éco-conception des produits.
D2. Programme volontaire de reprise dans les pays non dotés de législations RIP/REP	Mise en place d'un service de reprise gratuite et pratique pour le client/consommateur de TOUS produits en fin de vie dans TOUS pays de vente sans exception
D3. Informations aux clients/consommateurs sur la reprise des produits dans tous les pays de vente	Fourniture d'informations claires sur la reprise ou la collecte des D3E accessibles à tous et dans tous les pays de vente
D4. Publication des performances de recyclage de D3E	Publication des quantités recyclées à l'échelle mondiale exprimées en % des ventes effectuées par type de produits (période pertinente = durée de vie du produit) + performance d'au moins 25% pour au moins un type de produits à spécifier
D5. Incorporation de plastique recyclé dans la fabrication de tous les produits et engagement assorti d'échéances à augmenter ce contenu en plastique recyclé	Au moins 15% de l'approvisionnement en plastique, tous plastiques confondus, est issu du recyclage ET échéances pour augmenter cet approvisionnement à 25%
Barème par critère	3 points

Réduction de la facture climatique et énergétique

Critères	Score optimal
E1. Soutien à l'adoption d'objectifs contraignants de réduction de GES à l'échelle mondiale	Soutien à un objectif international contraignant de réduction d'au moins 50% d'ici 2050 (par rapport aux niveaux de 1990) comprenant une exigence de réduction de 30% d'ici 2020 pour les pays industrialisés.
E2. Décloisonnement de l'empreinte carbone (émissions de GES) générée par les opérations en propre de l'entreprise et les opérations de 2 étapes de la chaîne amont de fabrication du produit	Décloisonnement des émissions de GES selon la norme ISO 14064 (impliquant une certification par un tiers) des opérations en propre et de celles d'au moins deux niveaux de la chaîne de fabrication
E3. Engagement à réduire les émissions de GES des opérations en propre de l'entreprise assorti d'échéances	Engagement à réduire les émissions de GES des opérations directes de l'entreprise d'au moins 20% d'ici 2012
E4. Part des énergies renouvelables dans l'utilisation totale d'électricité par les opérations en propre de l'entreprise	Proportion d'énergies renouvelables dans la consommation électrique totale par les opérations en propre supérieure à 25%
E5. Efficacité énergétique des nouveaux modèles de produits à spécifier	Points doublés si tous les nouveaux modèles de produits à spécifier répondent aux exigences du dernier standard Energy Star et 30% d'entre eux au moins les dépassent (d'au moins 50% pour les modes veille et stand-by/sans-charge pour les

	appareils où ces modes s'appliquent)
Barème par critère	3 points

Un point de pénalité est retiré au score final (ramené sur 10 points) si les enquêtes de terrain de Greenpeace révèlent des incohérences flagrantes entre les engagements et les actes (présence de substances chimiques prétendument éliminées, désinformation, services de reprise des D3E inopérants) ou des comportements indignes (double discours sur la RIP, lobbying contre les exigences de réduction des GES établies par le GIEC). Le sous-total « substances toxiques » continue, comme dans les versions précédentes, de départager les éventuels ex aequo au score total (les entreprises vraiment ex aequo le sont donc à la fois sur le score total et sur le score « toxique »).

Le premier et le dernier

Le tableau complet avec l'ensemble des notations se situe à la fin.

1er : Sony Ericsson

Sony Ericsson est en tête même si l'entreprise n'obtient la moyenne que de justesse avec 5,1. Sony Ericsson rate de peu le score maximum sur les critères « substances chimiques » : en effet, dans ses produits soi-disant exempts de retardateurs de flamme bromés (RFB), des traces de RFB sont tolérées à un seuil déraisonnablement élevé. Par contre, tous les produits SE sont exempts de PVC et l'entreprise a d'ores et déjà relevé le défi des nouveaux critères « substances chimiques » en éliminant les composés d'antimoine et de béryllium et les phtalates des modèles commercialisés depuis Janvier 2008.

SE réalise un assez bon score global sur le barème « énergie » car l'ensemble de ses produits dépassent les exigences du standard Energy Star, ce qui compense sa faiblesse sur tous les autres critères « énergie ».

SE s'en tire beaucoup moins bien sur les questions de déchets avec un mauvais score sur tous les critères. SE déclare un taux de recyclage plutôt pitoyable de 1 à 13%.

18eme : Nintendo

Nintendo arrive à la 18ème et dernière place avec un score pitoyable de 0,8 points, plombé par un zéro pointé sur les critères de recyclage de déchets. L'entreprise a tout de même interdit les phtalates et examine ses usages d'antimoine et de béryllium, ce qui constitue le strict minimum.

Nintendo décroisonne les émissions de CO2 issues de ses propres opérations et s'engage à les réduire ainsi que les autres GES de 2% chaque année par rapport à la précédente. Toutefois, Nintendo admet que la croissance de ses parts de marché ont conduit à une augmentation de 6% de ses émissions de CO2 en 2006.

L'ensemble du classement

2eme : Sony

Sony arrive en 2eme position avec le même score total de 5,1 que Sony Ericsson, mais avec un score « substances chimiques » plus faible, ce dernier étant un facteur déterminant pour départager les ex-aequo apparents. Sony s'en tire néanmoins plutôt bien sur les critères chimiques, grâce à la commercialisation de modèles partiellement exempts de PVC et de RFB, notamment 3 modèles de caméras vidéo et plusieurs modèles de PC VAIO, de « Walkman », de Camcorder et d'appareils photos numériques.

Sur les critères « déchets », Sony marque un bon score grâce à son soutien à la Responsabilité Individuelle du Producteur (RIP), à la mise en place de programmes volontaires de reprise et de recyclage des déchets issus des produits de sa marque et ses performances de recyclage de 53% des ventes passées de TV et de PC.

Les faiblesses de Sony en matière de performance énergétique des produits sont compensées par le décloisonnement de ses données d'émissions de gaz à effet de serre (GES) – vérifiées par un tiers – sur plus de 200 sites et de la part des énergies renouvelables (1,02%) dans sa consommation énergétique totale de 2006, tandis que Sony s'engage à réduire ses émissions de GES.

3eme : Nokia

Nokia arrive en 3ème position, malgré le maintien de son point de pénalité déduit de son score global de 5,8 pour « double discours » en matière de reprise et de recyclage des déchets (ramenant son score à 4,8). Les récentes enquêtes de terrain de Greenpeace montre ainsi que les employés de Nokia ne sont toujours pas informés des services de reprise soi-disant mis en œuvre en Inde.

Nokia s'en tire très bien sur les critères chimiques, avec le lancement dès la fin 2005 de nouveaux modèles exempts de PVC et son objectif d'élimination complète des RFB d'ici la fin 2009.

Le score de Nokia sur les critères « déchets » masque ses maigres performances de recyclage déclarées à 2% des ventes passées.

En matière énergétique, le score de Nokia est dopé par son approvisionnement élevé en énergies renouvelables, 25% de sa consommation en 2007, que l'entreprise compte amener à 50% d'ici 2010.

4eme : Samsung

Samsung prend la 4eme place avec 4,5 points, dus essentiellement aux critères « substances chimiques » et « déchets ».

Depuis Novembre 2007, tous ses nouveaux modèles d'écrans LCD sont exempts de PVC, un pas important pour structurer le marché du « sans PVC » car Samsung en est le fournisseur mondial n°1. L'entreprise a commercialisé des modèles de téléphones portables partiellement exempts de RFB et a développé des puces mémoire et des semi-conducteurs exempts d'halogènes pour certaines applications.

Le score de Samsung sur les déchets est porté par ses déclarations en matière de performances de recyclage, 137% sur les TV (sur la base des ventes effectuées il y a 10 ans, soit la durée de vie moyenne d'un téléviseur, un temps pendant lequel Samsung a multiplié ses ventes par 10), 12% pour les PC (sur la base d'une durée de vie de 7ans) et 9% pour les téléphones mobiles (base : 2ans). Samsung obtient également le maximum de points sur l'usage de plastique recyclé, à hauteur de 16,1%, bien que seulement 0,2% soit d'origine post-consommation.

Le score de Samsung sur les critères « énergie » est par contre pathétique. L'entreprise ne marque des points que pour le découplage de ses émissions de GES sur ses sites coréens (où elle opère majoritairement).

5^{ème} : Dell

Dell est en 5^{ème} position avec des scores moyens sur les critères « substances chimiques » et « déchets » et faibles sur les critères « énergie ». L'entreprise ne parvient pas à décoller sur les critères « substances chimiques », n'ayant toujours pas commercialisé de produits exempts de PVC et de RFB. En matière de déchets, Dell communique des performances à hauteur de 12,4% des ventes effectuées il y a 7ans.

Les points « énergie » de Dell sont dus aux performances énergétiques de ses produits, 42% des PC portables et 57% des PC de bureau (grande consommation et bureautique confondues) commercialisés depuis le 20 juillet 2007 offrent des configurations permettant d'atteindre ou de dépasser les exigences d'Energy Star. Dell marque aussi quelques points grâce au découplage de ses émissions de GES pour l'ensemble de ses opérations.

6^{ème} : Toshiba

Toshiba est en 6^{ème} position avec 4,3 points, dus majoritairement aux critères « substances chimiques ». Toshiba s'est engagé à substituer les phtalates et les composés d'antimoine et de béryllium d'ici 2012 – ce, uniquement pour les PC. L'entreprise a aussi commercialisé des modèles de PC portables dont les circuits imprimés sont exempts de RFB, des produits certifiés EcoMark exempts de PVC et fabrique d'autres composants et pièces exempts de ces substances nocives.

Toshiba s'en sort moins bien sur les critères « déchets » malgré des performances déclarées de recyclage à hauteur de 12%, valable uniquement pour un groupe de 5 types de produits incluant TV, PC et 3 autres types d'applications domestiques – ce chiffre est néanmoins basé sur les ventes actuelles (pas sur les ventes passées).

En matière d'énergie, Toshiba marque quelques points grâce au découplage des émissions de GES de ses sites en propre et à son engagement à les réduire.

7^{ème} ex-æquo : Acer

Avec 4,3 points, Acer partage la 7^{ème} place avec Panasonic, une position qu'elle doit avant tout à ses efforts en matière de substances chimiques. L'entreprise s'est engagée à éliminer les phtalates et les composés d'antimoine et de béryllium dans tous ses nouveaux produits d'ici 2012.

Acer s'en sort moins bien sur les critères « déchets » malgré des performances de recyclage déclarées à hauteur de 31,7% de ses ventes passées de PC de bureau et de PC portables, un chiffre qui ne couvre que ses activités (vente et recyclage) à Taïwan.

En matière d'énergie, Acer ne marque que sur l'efficacité énergétique de ses produits. Depuis le 20 juillet 2007, 75% des PC portables, 10% des PC de bureau et 100% des moniteurs LCD sont conformes aux exigences d'Energy Star.

7^{ème} ex-æquo : Panasonic

Avec 4,3 points, Panasonic partage la 7^{ème} place avec Acer, ses points provenant majoritairement des critères chimiques. L'entreprise a ajouté à son portfolio de produits exempts de PVC six nouveaux types de produits dont des lecteurs et enregistreurs DVD, des home cinémas, des lecteurs vidéo et des équipements d'éclairage. Panasonic fournit en outre deux exemples de produits exempts de RFB – un plafonnier fluorescent et une lampe de cuisine. Malgré ces efforts, Panasonic doit toujours s'engager à éliminer le PVC et tous les RFB dans l'ensemble de sa gamme de produits.

L'entreprise marque peu de points sur les critères « déchets » et à peine plus sur les critères « énergie ». Panasonic décroïsonne les émissions de GES issues de ses propres opérations et s'engage à les réduire. L'efficacité énergétique est un point fort de l'entreprise avec 99,2% des principaux modèles de TV lancés depuis 2005 conformes à Energy Star (dont 64% au-delà des exigences), et 100% des PC commercialisés depuis 2007 conformes à la dernière version d'Energy Star (30% au-delà des exigences). Seule ombre à cette performance qui empêche Panasonic de faire le plein de points, l'entreprise ne fournit pas d'informations sur la consommation des chargeurs des téléphones mobiles qu'elle commercialise.

9^{ème} ex æquo : Motorola

Motorola partage la 9^{ème} place avec HP. Ses 4,3 points sont bien répartis sur tous les critères.

L'entreprise a commercialisé 55 modèles de téléphones mobiles dont les circuits imprimés sont exempts de RFB. En matière de déchets, Motorola communique des performances mondiales de recyclage à hauteur de 3% des combinés vendus en 2005.

Motorola s'en tire relativement bien en matière d'énergie : elle décroïsonne ses émissions de GES, s'engage à les réduire et s'approvisionnait en 2007 à hauteur de 5,4% de sa consommation totale en énergies renouvelables. Motorola communique sur l'efficacité énergétique de ses produits : tous ses

chargeurs de téléphone mobile répondent aux exigences d'Energy Star Level 4 depuis mars 2007 (le standard est entré en vigueur en 2005). En outre, aux Etats-Unis, tous les chargeurs Motorola dépassent les exigences d'Energy Star Tier 2 de plus de 50% en mode veille et en mode standby/charge-terminée – mais qu'en est-il des chargeurs vendus en dehors des USA.

9^{ème} ex æquo : HP

HP partage la 9^{ème} place avec Motorola. Ses 4,3 points sont surtout dus aux critères « substances chimiques » et « gestion des déchets ». Bien que HP fournisse une échéance pour l'élimination du PVC et des RFB d'ici 2009, cela ne concerne que les ordinateurs et non l'ensemble de son portfolio. HP doit toujours confirmer cet engagement par la commercialisation de produits exempts de ces substances dangereuses.

En matière de déchets, HP communique pour 2007 un taux de réutilisation et de recyclage à hauteur de 15% des ventes passées et incorpore dans ses produits des plastiques recyclés.

HP décroïonne – après vérification par tiers – les émissions de GES de ses propres opérations et s'engage à réduire de 16% d'ici 2010 les émissions de GES de ses sites en propre et de ses sites sous licence par rapport au niveau des émissions de 2005. L'objectif général de HP est une réduction combinée d'ici 2010 de la consommation énergétique (et des émissions de GES associés) des opérations et des produits HP de 25% par rapport au niveau de 2005.

11^{ème} : Apple

Apple arrive à la 11^{ème} place avec 4,1 points essentiellement obtenus par la commercialisation de produits dont les composants-clés sont exempts de RFB et de PVC. Par exemple, tous les nouveaux modèles d'iMac et le MacBook Air disposent de boîtiers et de circuits imprimés exempts de brome ainsi que de câbles internes exempts de PVC. Les boîtiers et les circuits imprimés de millions d'iPods sont aussi exempts de brome. Le MacBook Air a été conçu en outre avec un écran LCD sans mercure dont le verre ne contient pas d'arsenic. Enfin les MacBook Pros disposent d'écran à technologie d'éclairage LED évitant l'usage de mercure.

Apple est faible sur les critères « gestion des déchets », bien que l'entreprise communique ses performances de recyclage qui atteignaient, en 2006, 9,5% des ventes effectuées 7 ans auparavant.

Apple ne fait guère mieux en matière d'énergie où elle ne marque des points que sur le critère « efficacité des produits » ; sur ce dernier, Apple est récompensé du maximum de points grâce à la conformité de tous ses ordinateurs de bureau et portables, écrans inclus, avec le standard Energy Star 4.0 tandis que les chargeurs des iPod et des iPhone ne se contentent pas de répondre aux exigences d'Energy Star mais sont aussi d'ores et déjà conformes avec les nouvelles réglementations plus strictes de l'état de Californie qui entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2008.

12^{ème} : Sharp

Sharp occupe la 12^{ème} place avec un score de 3,9 points issus principalement des critères "substances chimiques". Sharp a commercialisé de nombreux modèles de TV à écran LCD et de modules solaires exempts de PVC et s'est engagée à éliminer les phtalates de tous ses produits d'ici fin 2010.

Côté gestion des déchets, Sharp est moins convaincante et se voit accorder quelques points pour la fourniture d'informations aux consommateurs d'une poignée de pays sur l'avenir à donner à leurs produits obsolètes ainsi qu'en récompense de l'incorporation de petites quantités de plastique recyclé dans ses produits.

Sharp décroïssonne – après vérification par tiers – les émissions de GES de ses propres opérations et marque des points sur l'efficacité énergétique : ses TV à écran LCD sont conformes aux exigences d'Energy Star, avec plus de 60% des modèles qui dépassent ce standard de 30%, et 25% qui le dépassent d'au moins 50%.

13^{ème} : Lenovo

Lenovo prend la 13^{ème} place avec 3,9 points gagnés principalement sur les critères « substances chimiques ». Néanmoins, Lenovo doit encore faire ses preuves et commercialiser des produits exempts de RFB et de PVC ainsi que s'engager sur l'élimination des composés de béryllium et d'antimoine e de tous les phtalates.

Côté déchets, Lenovo communique un taux de recyclage de 2,16% de la masse des produits sortis d'usine en 2007 et de 7,74% si on se réfère à l'année 2000.

Lenovo décroïssonne ses émissions de GES pour ses opérations internationales en 2007 mais ne fait pas vérifier ses chiffres par une tierce partie. Lenovo touche le bonus de points pour ses performances en efficacité énergétique des produits : tous les modèles de PC portables ou de bureaux et de moniteurs introduits depuis l'entrée en vigueur d'Energy Star 4.0 y sont conformes, pour certains modèles via les options de réglage – ce qui malheureusement laisse le choix aux consommateurs de ne pas se régler sur ce mode d'économie d'énergie pour ces modèles.

14^{ème} : Philips

Philips arrive à la 14^{ème} place, avec un score de 3,7 points reflétant la perte d'un point pour pénalité de double langage sur la Responsabilité Individuelle du Producteur (RIP) : sur son site web international, Philips reconnaît les bénéfices de la RIP tandis qu'aux Etats-Unis, Philips persiste à faire partie de l'EMCRR (Electronic Manufacturers' Coalition for Responsible Recycling), un lobby qui s'oppose à la responsabilité du producteur et demande que les consommateurs portent la charge financière du recyclage via une taxe à l'achat (ARF : advanced recycling fee). Philips ne marque par ailleurs aucun point sur les autres critères « déchets ».

Philips s'en sort mieux sur les critères « substances chimiques » et « énergie ». Philips s'est ainsi engagée à éliminer tous les phtalates et les composés

d'antimoine d'ici le 31 décembre 2010. Les composés de béryllium font déjà l'objet de restrictions et l'arsenic est en cours d'élimination du verre des écrans TV et autres écrans depuis 2008.

Le score « énergie » de Philips est le meilleur de toutes les marques du classement. Philips décroïssonne ses émissions de GES vérifiées par tiers, s'engage à une réduction de son empreinte carbone opérationnelle de 25% d'ici 2012 (en comparaison de 2007) et s'est approvisionné en 2007 en énergies renouvelables à hauteur de 10% de ses besoins en électricité. Philips gagne aussi des points sur l'efficacité énergétique même si le chiffre communiqué, 71% de tous les modèles de TV commercialisés après 2005 répondent aux exigences d'Energy Star, n'est valable que pour les modèles vendus aux Etats-Unis. 10% des modèles de chargeurs de piles Philips sont conformes à Energy Star dont ils dépassent les exigences de 5-15%.

15ème : Fujitsu Siemens Computers

Fujitsu Siemens Computers prend la 15eme place avec 3,7 points gagnés principalement sur les critères « substances chimiques ». FSC commercialise une gamme de produits écocertifiés, qui utilisent des plastiques aux retardateurs de flamme non-halogénés et des circuits imprimés pour carte mère et alimentation sans halogène, mais ne communique aucune information sur l'absence éventuelle de PVC dans les autres composants.

FSC marque peu de points sur les critères « déchets » et encore moins sur les critères « énergie ». L'entreprise communique des performances de recyclage à hauteur de 22,5% des ventes effectuées 7 ans auparavant, mais ce chiffre ne concerne que l'Allemagne. FSC prévoit d'atteindre 25% d'ici 2010.

En matière d'énergie, FSC ne marque des points que pour son engagement à réduire ses émissions d'au moins 50% en 2050 (comparativement à 1990) pour l'ensemble de ses activités à l'échelle mondiale – et plus particulièrement pour ses opérations dans les pays industrialisés, d'au moins 30% d'ici 2020.

16ème : LG Electronics

LG Electronics arrive en 16eme position avec 3,3 points dus exclusivement aux critères « substances chimiques » et « déchets » car l'entreprise obtient un zéro pointé sur les critères « énergie ».

LGE a lancé de nouveaux modèles de téléphones mobiles dont les boîtiers, les emballages et les circuits imprimés principaux sont exempts d'halogène. L'entreprise publie des chiffres de recyclage des déchets par région, Europe, Asie et Amérique du Nord. Toutes régions confondues, les performances de recyclage atteignent 13,2% pour les équipements telecom et IT, et 13,7% pour les équipements de grande consommation (dont les TV).

17ème : Microsoft

Microsoft est 17^{ème} avec un score misérable de 2,2 points obtenus sur les critères « substances chimiques ». L'entreprise s'est fixée 2010 pour échéance d'élimination des phtalates.

Côté déchets, Microsoft obtient quelques maigres points pour son interprétation peu exigeante du principe de RIP. Côté énergie, l'entreprise publie les émissions de GES issues de ses propres opérations.

18^{ème} : Nintendo

Nintendo arrive à la 18^{ème} et dernière place avec un score pitoyable de 0,8 points, plombé par un zéro pointé sur les critères de recyclage de déchets. L'entreprise a tout de même interdit les phtalates et examine ses usages d'antimoine et de béryllium, ce qui constitue le strict minimum.

Nintendo décloisonne les émissions de CO2 issues de ses propres opérations et s'engage à les réduire ainsi que les autres GES de 2% chaque année par rapport à la précédente. Toutefois, Nintendo admet que la croissance de ses parts de marché ont conduit à une augmentation de 6% de ses émissions de CO2 en 2006.

Synthèse

Marque	Substances chimiques	Déchets	Energie	Score/51	Score/10
1. Sony Ericsson	17	2	7	26	5.1
2. Sony	12	9	5	26	5.1
3. Nokia	15	8	7	30	5.8 - 1 = 4.8
4. Samsung	12	10	1	23	4.5
5. Dell	9	9	5	23	4.5
6. Toshiba	13	7	2	22	4.3
7. Acer	12	6	4	22	4.3
7. Panasonic	12	4	6	22	4.3
9. Motorola	8	7	7	22	4.3
9. HP	8	9	5	22	4.3
11. Apple	10	5	6	21	4.1
12. Sharp	12	2	6	20	3.9
13. Lenovo	9	6	5	20	3.9
14. Philips	12	0	12	24	4.7 - 1 = 3.7
15. FSC	10	6	3	19	3.7
16. LGE	11	6	0	17	3.3
17. Microsoft	9	1	1	11	2.15
18. Nintendo	2	0	2	4	0.8